



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Tribunal de Grande Instance de Draguignan
11 rue Pierre Clément
BP 273
83007 Draguignan CEDEX

À l'attention de Monsieur le Procureur

Le Luc-en-Provence, 26 novembre 2018

Monsieur le Procureur,

Je me permets de solliciter votre attention et votre conseil en tant que Président de Fransylva 83, le Syndicat de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var, syndicat professionnel régi par la loi de mars 1884 et le Code du Travail, seul organisme départemental qui représente tous les propriétaires forestiers privés du département.

Vous n'ignorez pas que, suite à la décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, deux centrales biomasse ont été autorisées dans notre région à Gardanne et à Brignoles, ce qui a conduit notre filière Forêt-Bois Fibois Sud, dont je suis par ailleurs vice-président, à s'organiser pour « doubler durablement la récolte » afin de satisfaire l'approvisionnement en bois-énergie de tous les demandeurs.

Les études que nous avons menées au sein de la Commission Régionale Biomasse, présidée par le Préfet de Région dont je suis membre, ont conclu que ce n'était pas le bois qui manquait et, depuis un peu plus de deux ans, nous avons pu bénéficier de cette opportunité pour commencer à redonner vie à nos collines.

Nous avons malheureusement constaté, ce que nous étions en droit de craindre, que nos arbres étant désormais très convoités, les « acheteurs » professionnels risquaient de se comporter parfois en « prédateurs » allant au plus facile et de profiter de l'inexpérience naturelle de propriétaires de petites parcelles, peu habitués à vendre une coupe de bois qui est souvent même la seule qu'ils feront dans toute leur vie.

Ce qui risquait d'arriver est arrivé et même commence à se reproduire de manière suffisamment fréquente pour que notre syndicat soit désormais sollicité par de plus en plus de propriétaires mécontents, en général non encore adhérents à notre syndicat, qui se sentent « floués » et nous demandent conseil, trop tard quand le mal est fait, que le bois est coupé, enlevé, pas réglé en totalité et qu'ils ont signé un « bout de papier » qui ne mérite pas le nom de « contrat ».

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

Siège Social : Maison de la Forêt, Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en-Provence
Tél. : 04 94 50 09 70 – email : spfsvr@sfr.fr – site web : <http://fransylva-paca.fr/wp>
Secrétaire : Sandra ARNAUD – Permanence : le mardi et le vendredi de 9h à 12h

« Une forêt privée gérée et préservée par un
réseau de femmes et d'hommes compétents
au service des générations futures »





SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

La première chose que nous pouvions faire, hormis les inciter à nous rejoindre, était tout d'abord de leur dire de déposer une plainte auprès de la Gendarmerie. Nous avons malheureusement constaté que ces plaintes individuelles, déposées dans différents postes de Gendarmerie, souvent sans assez de justificatifs probants eu égard à la légèreté des dossiers écrits dont les plaignants disposaient, étaient en général classées sans suite.

Aujourd'hui, le nombre de dossiers, même succincts, qui sont arrivés à mon secrétariat et que j'ai pu parfois aller moi-même essayer de traiter avec tel ou tel plaignant, est suffisamment conséquent pour que je vous en informe et vous demande s'il vous est possible de diligenter une enquête, d'autant plus que la majorité de ces plaintes concernent une seule personne bien identifiée dont les agissements nuisent non seulement à chacune de ses victimes mais à toute la profession. Ma secrétaire et moi-même sommes à votre disposition et à celle de vos enquêteurs pour vous apporter toutes les informations en notre possession et répondre à toutes les questions pour faire cesser ces pratiques et trouver les conditions pour réparer les torts causés à ces personnes, y compris en nous portant partie civile le moment venu si c'était nécessaire.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l'expression de mon profond respect.

Frédéric-Georges Roux
Président

